

Modifications apportées dans les paragraphes 200 et 600:

Paragraphe 200 « Revêtements de sol à base de ciment, revêtements de sol en béton dur »

Paragraphe 600 « Revêtements de sol en asphalte coulé »

255		Suppléments pour difficultés de mise en oeuvre du revêtement ou pour exigences de planéité élevées.	
	...		
.200		Pour mesures dues à des exigences élevées de planéité.	
	...		
.281	01	Supplémentup...
	02	Conc. art.	
	03	up =	
	04	Divers	
.282		à .289 dito .281	
	...		
673		Traitement de la surface du revêtement, y compris nettoyage soigné et préparation conforme au système.	
	...		
.100		Vitrification.	
	...		
.181	01	Descriptionup...
	02	Résistance à	
	03	Nombre d'applications	
	04	Consommation env. kg/m2	
	05	Marque, type	
	06	up =	
	07	Divers	
.182		à .189 dito .181	
	...		